

Déroulé du COPIL du SDAASP

Objet :

Comité de pilotage du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des Services au Public (SDAASP)- Lundi 18 novembre 2019 -9h30- - salle Henri Lavielle- Département des Landes

Co présidence Préfet - Président du Conseil départemental

80 invités :

- Président de la Région Nouvelle-Aquitaine
- Vice-présidents du Conseil départemental
- Présidents PETR
- Présidents EPCI
- Présidents associations des maires
- Partenaires ou opérateurs d'actions : Chambres consulaires, Pôle emploi, La Poste, CPAM, MSA, CAF, CDAD, Mission locale, ADIL, CARSAT, SYDEC, ALPI, ADACL
- Services de l'Etat (DASEN, DDTM, DDFIP, DDCSPP, ...)
- Services du Conseil départemental (DDT, DSD, Culture)

Structures représentées :

Préfecture, Conseil départemental, DDFIP, DDCSPP, Gendarmerie, DDTM, La poste, CAF des Landes, CPAM, Sydec, Alpi, ADACL, CDAD, MSA, pôle emploi, douanes, ARS, CMA, CARSAT Aquitaine, CC pays Morcenais CC Cœur Haute Lande, PETR Haute Lande, CC Pays Grenadois, CC Terres de Chalosse, agglomération du Grand Dax, CC Aire sur Adour, CC Chalosse Tursan.

Ordre du jour :

Mot d'accueil par le Président du conseil départemental

Rappel du Cadre législatif et réglementaire par le Préfet

Méthodologie, finalités, plan d'actions présentés par le Président du conseil départemental

Présentation des quatre domaines et actions mises en œuvre dans chacun d'eux :

Mobilité des usagers et des services DDT - P. Mimot

Focus développement du Très Haut Débit par M. Pédeboy, président du SYDEC

Santé, offre de soin et attractivité DCPAT - H. Malatrey

Focus communautés professionnelles territoriales de santé - Mme Arrestat (ARS)

Les services au quotidien DCPAT - H. Malatrey

Focus dispositif Maison France Services Etat - Mme V. Deprez- Boudier, sous-préfète de l'arrondissement de Dax

Des services pour plus de solidarité DDT - P. Mimot

Focus Bien vieillir dans les Landes DSD – Mme Richard

Séance de signature de la convention de mise en œuvre du SDAASP avec les partenaires.

Résumé des échanges en séance :

Le premier domaine « mobilité des usagers et des services » et le focus relatif au développement du TDH n'ont pas appelé d'observations.

Le second domaine « santé, offre de soin et attractivité » ainsi que le focus sur les communautés professionnelles de santé (CPTS) ont suscité des questions. Des demandes d'explications sur le dispositif des contrats locaux de santé (CLS) ont été formulées. Un bilan sur l'accueil des nouveaux professionnels de santé depuis la création des maisons de santé pluriprofessionnelles dans les Landes a été sollicité afin de mesurer l'impact de ces structures en termes d'attractivité médicale.

Des explications sur les CLS ont été fournies en séance. Il a été précisé qu'une présentation des CLS pouvait être organisée, à la demande des élus d'un territoire.

Un bilan chiffré et argumenté concernant l'accueil de nouveaux professionnels de santé sera présenté lors du prochain COPIL du SDAASP.

Le troisième domaine sur « les services au quotidien » et le focus sur le dispositif des Maisons France Services ont suscité plusieurs remarques et interventions.

S'agissant du lieu d'implantation des Maisons France Services, il est confirmé qu'elles peuvent être positionnées aussi bien dans les locaux d'une trésorerie, d'un tiers lieu ou d'un bâtiment communal.

Des remarques ont également porté sur la formation des agents d'accueil dans les Maisons France Services et leur capacité à renseigner correctement les usagers devant un dossier complexe ainsi que sur la difficulté pour les usagers de s'approprier toutes les démarches dématérialisées.

Des réponses ont été apportées en séance confirmant l'implication des 9 partenaires identifiés à l'échelle nationale dans le déploiement local du dispositif.

Le dernier domaine « des services pour plus de solidarité » n'a pas appelé de remarques.

A l'issue de la présentation du diaporama, les signataires de la convention ont été invités à venir la parapher.

Fin de la séance à 12 heures.